

Mode d'emploi

Le Pass'engagement est un dispositif incitant à une **citoyenneté active et responsable** qui s'adresse aux jeunes Costarmoricains de **18 à 25 ans**. Il est ainsi demandé au jeune de **s'engager 2h minimum par semaine**, de septembre 2018 à juin 2019, **au sein d'une association costarmoricaine** sur une action se situant impérativement autour de la notion de service rendu à la personne, ou **centres sociaux**.

En contrepartie, **le Département des Côtes d'Armor s'engage à soutenir le jeune** dans le financement de son projet personnel et/ou professionnel **en lui octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €**.

Vous serez accompagnés par **le Conseiller Technique Sport et Jeunesse de la Maison du Département de votre territoire, référent sur ce dispositif** (réception/étude/éligibilité du dossier, entretien avec le jeune, suivi dans l'association d'accueil et évaluation du dispositif).



Jeune

- Né(e) entre 1993 et 2000.
- Téléchargez le dossier sur cotesdarmor.fr, rubriques citoyenneté puis jeunesse, ou retirez-le dans la Maison du Département de votre territoire.
- Complétez et déposez-le pour le **1^{er} juin 2018**, accompagné des documents demandés, à la Maison du Département de votre territoire, à l'intention du Conseiller Technique Sports et Jeunesse (CTSJ).
- Trouvez votre association, dans le département. Cette dernière remplira l'attestation d'engagement avec vous, vous l'ajouterez au dossier ou la transmettez lors de votre entretien.
- Si votre dossier est éligible, vous serez convoqué à un entretien **obligatoire**, afin d'échanger sur votre engagement, votre projet, vos motivations (mai/juin).
- Votre dossier est retenu définitivement, vous recevrez une confirmation par courrier en septembre.
- Contactez alors votre association pour débiter votre engagement bénévole (de septembre 2018 à juin 2019).
- Une formation collective obligatoire d'½ journée sur le monde associatif vous sera proposée (vacances de la Toussaint 2018). Un passeport bénévole vous sera remis, qu'il vous faudra compléter avec l'association. Deux contacts – téléphoniques ou RDV – seront organisés avec le conseiller technique sport et jeunesse/vous/l'association (en décembre 2018 et mai 2019).

Association (1 jeune par association)

- Accueillir un jeune, dans le cadre du Pass'Engagement, c'est lui permettre de s'investir de façon citoyenne et bénévole, mais aussi de concrétiser un projet personnel/professionnel.
- Pour l'association, il s'agit de promouvoir son activité et de renforcer son équipe de bénévoles.
- Cet accueil s'effectue en plusieurs étapes :
- Rencontre avec le jeune, afin d'échanger sur votre association (statuts, fonctionnement...) et les missions (notion de service à la personne) qu'il pourrait réaliser lors de son bénévolat.
 - Remplir et signer l'attestation d'engagement, que le jeune transmettra dans son dossier ou lors de son entretien.
 - Confirmation par le jeune de l'acceptation définitive de son dossier (septembre).
 - Début de l'engagement bénévole du jeune – de septembre 2018 à juin 2019 – à raison de 2h minimum par semaine.
 - Un suivi s'effectuera grâce au passeport bénévole remis au jeune, que vous complétez avec lui, afin de valoriser les compétences acquises lors de son bénévolat. Deux contacts – téléphoniques ou RDV – avec le conseiller technique sport et jeunesse/vous et le jeune sont également à prévoir (en décembre 2018 et mai 2019).

Attestation d'engagement

Le Pass 'Engagement
Un dispositif pour les 18-25 ans



Je soussigné(e)*
Président (e)
de l'association*

Objet de l'association*

Adresse*

m'engage à accueillir,
en tant que bénévole,
M/Mme*

sur les missions
et activités suivantes
(notion de service
rendu à la personne)*:

représentant* heures par semaine,
de septembre 2018 à juin 2019 (hors vacances scolaires).

Jour(s)
d'engagement *:

Horaires
d'engagement* :

Adresse du lieu
d'engagement
si différente
du siège administratif* :

À ce titre, il sera
accompagné, au sein
de l'association,
par M/Mme* :

e-mail* :

téléphone* : portable* :

en lien avec
le Conseiller
Technique Sport
et Jeunesse (CTSJ)
de la Maison
du Département de :

M/Mme :

téléphone : portable :

e-mail :

M/Mme* :

sera couvert par l'assurance de l'association, pour les risques
d'accidents causés ou subis dans le cadre de ses activités au
sein de l'association.

Fait à* :

le* :

Signatures*

L'Association

Le Bénévole

(bénéficiaire du Pass'engagement)

* Mentions obligatoires

* Mentions obligatoires